

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DOCUMENT DE TRAVAIL

FEVRIER 2020

N°2020-E01

BILAN STATISTIQUE 2017-2018 DE LA FORMATION CONTINUE

**du ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse**



8. La formation continue

A. L'accès à la formation continue	<?>
B. La formation continue en volume	<?>
C. Le temps passé en formation continue	<?>
D. Les priorités nationales des formations suivies	<?>

CHIFFRES-CLES 2017-2018

Taux d'accès à la formation continue:

75 % des enseignants du premier degré public :

76 % des femmes

et 74 % des hommes

66 % des enseignants du second degré public :

68 % des femmes

et 63 % des hommes

76 % des directeurs d'école entièrement déchargés du public

79 % des directeurs d'établissement du second degré public

91 % des inspecteurs

Le temps passé en formation :

un enseignant du premier degré public a passé en moyenne **2,9 jours** en formation.

un enseignant du second degré public a passé en moyenne **2,3 jours** en formation.

Les priorités nationales:

Premier degré public:

80 % des modules suivis sont alloués à des priorités nationales.

Second degré public:

66 % des modules suivis sont alloués à des priorités nationales.

SOURCE ET CHAMP

Les données sur la formation continue dans le secteur public sont enregistrées dans GAIA (gestion académique informatisée des actions de formations), application qui gère la formation continue de l'enseignement scolaire.

Avertissement

Ce chapitre utilise une nouvelle approche des données de la formation continue. Auparavant, les données étudiées provenaient de l'outil décisionnel Egide (entrepôt GAIA indicateurs décisionnels enquêtes). Cette année, pour permettre de mieux décrire les personnes qui suivent une formation continue (âge, mission exercée, poste en éducation prioritaire), les données de GAIA sont mises en regard des données sur les personnels issues de la Base Statistique des Agents (BSA) (cf. partie « sources » des chapitres 1 et 2). Ce changement d'approche entraîne un changement dans la présentation des données, car les personnels sont qualifiés d'après leur mission majoritaire, c'est-à-dire celles sur lesquelles ils passent la majorité de leur temps (cf. partie « définitions » du chapitre 2).

En outre, ce changement d'approche s'accompagne d'un changement de champ : les données présentées dans ce chapitre concernent les personnels en mission d'enseignement dans le secteur public, ou en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique, ou d'éducation, en activité et rémunérés par l'Education nationale au 30 novembre de l'année considérée. Le champ est donc comparable au champ des personnels décrits dans les chapitres 1 et 2 de ce Bilan social national, restreint à certaines missions pour lesquelles les données de Gaia sont pertinentes. Les taux d'accès à la formation étant calculés sur ce champ, plus restreint que celui d'Egide, sont donc plus élevés que les taux d'accès issus d'Egide développés dans les éditions précédentes.

De même, l'ensemble des séries présentées dans ce chapitre ont été recalculées depuis 2012 avec cette nouvelle approche.

CONCEPTS

Les plans académiques de formation (PAF) présentent la programmation pluriannuelle de l'ensemble de l'activité de formation. Ils s'inspirent du plan national de formation (PNF), vecteur d'orientation et d'impulsion de la formation au niveau national, défini chaque année par le ministère en charge de l'Éducation Nationale. Afin de mettre en œuvre la politique académique de formation et de permettre à chaque agent de construire un parcours individualisé de formation, les PAF se déclinent en dispositifs, articulés entre eux et composés de un ou plusieurs modules (contenus de formation).

Les dispositifs et modules de formation se caractérisent par :

- un objectif qui traduit la politique de formation des personnels ;
- une priorité nationale : la nomenclature des priorités nationales est redéfinie chaque année scolaire (DGESCO). Adossées aux axes d'amélioration ou de transformation du système éducatif, les priorités nationales guident l'élaboration du plan national de formation et la construction des plans académiques de formation ;
- un niveau d'initiative qui désigne le maître d'ouvrage du dispositif : départemental, académique, national ;
- un type de candidature que déterminent les conditions d'inscription à un dispositif ;
- un contenu qui indique le champ de connaissances ou de pratiques sur lequel porte le module ;
- un public cible qui correspond à la population visée par le module.

LES INDICATEURS DE LA FORMATION CONTINUE

Deux optiques complémentaires sont utilisées pour suivre la formation continue dans ce chapitre. Une optique en nombre de personnes, où chaque personne est comptabilisée une seule fois et une optique en volume, où chaque personne est comptabilisée sur chacun des modules de formation (ou stages).

Phase de la formation	Personnes concernées	Volume
La personne « fait acte » de candidature à un module.	Nombre de personnes inscrites à au moins un module de formation. Taux d'inscription : rapport entre le nombre de personnes inscrites et l'effectif de la population étudiée.	
L'administration retient la candidature	Nombre de personnes retenues pour au moins un module de formation.	
La personne assiste à au moins une heure de formation sur le module	Nombre de personnes présentes . Taux d'accès à la formation : rapport entre le nombre de personnes présentes et l'effectif de la population étudiée.	Nombre de stagiaires présents . Une personne sera comptabilisée comme stagiaire présent autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation.

Journées-stagiaires: ensemble des heures de présence en formation. Une journée-stagiaire représente 6 heures de présence.

Temps passé en formation : calculé en nombre de jours (à partir des journées-stagiaires), il peut être relatif au nombre de personnes présentes en formation ou bien à la population entière.

A. L'accès à la formation continue

Les activités de formation présentées ici sont celles suivies au cours de l'année scolaire 2017-2018, et enregistrées dans GAIA, par les personnels en activité et rémunérés au 30 novembre de l'année (cf. paragraphe « source et champ » plus haut).

1. L'accès à la formation des enseignants du premier degré public

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 281 300 enseignants du premier degré public, soit 85 % d'entre eux, se sont inscrits à une formation (**Tableau 8.1**).

Si ce taux reste proche de la moyenne pour les enseignants en classe préélémentaire et élémentaire, il est plus élevé pour les personnes qui enseignent et sont simultanément directeurs d'école (89 %). Il est plus faible pour les remplaçants (80 %) et les enseignants sur des besoins spécifiques (75 %).

On peut estimer à 249 400 personnes, soit 75 %, la part des enseignants du premier degré public à avoir accédé à une formation. A la différence du taux d'inscription (86 % pour les femmes et 82 % pour les hommes), les taux d'accès sont proches entre les hommes et les femmes. Comme pour le taux d'inscription, cette part est plus faible pour les remplaçants et les enseignants sur des besoins spécifiques (69 %). Elle est également un peu plus faible pour les enseignants en classe préélémentaire (72 %). Elle est proche du taux d'inscription pour les personnes qui enseignent et sont simultanément directeurs d'école (88 %).

indicateur de parité		Personnes inscrites		Personnes retenues	Personnes présentes	
		Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Enseignement en classe préélémentaire	Hommes	4 636	82,5	4 543	3 922	69,8
	Femmes	64 205	86,1	63 014	53 902	72,3
	Total	68 841	85,8	67 557	57 824	72,1
Enseignement en classe élémentaire	Hommes	19 564	83,1	19 299	17 419	74,0
	Femmes	112 808	86,9	110 967	99 226	76,5
	Total	132 372	86,3	130 266	116 645	76,1
Enseignement et direction d'école simultanés	Hommes	8 018	87,7	7 946	8 018	87,7
	Femmes	30 029	89,4	29 695	29 500	87,8
	Total	38 047	89,0	37 641	37 518	87,8
Remplacement	Hommes	6 237	76,9	6 122	5 434	67,0
	Femmes	17 355	80,5	17 016	15 026	69,7
	Total	23 592	79,5	23 138	20 460	68,9
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Hommes	3 405	69,8	3 384	3 193	65,4
	Femmes	15 061	75,7	14 850	13 781	69,3
	Total	18 466	74,6	18 234	16 974	68,5
Enseignement d'élèves du premier degré public	Hommes	41 860	81,6	41 294	37 986	74,1
	Femmes	239 458	85,7	235 542	211 435	75,7
	Total	281 318	85,1	276 836	249 421	75,4

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Malgré des taux d'inscription très proches, de l'ordre de 85 %, le taux d'accès à une formation des enseignants du premier degré ayant au moins une affectation en éducation prioritaire est inférieur à celui des autres enseignants du premier degré (**Figures 8.1a et 8.1b**). Ainsi, 70 % des enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire ont eu accès à une formation contre 77 % pour les autres. C'est pour les enseignants en classe préélémentaire que l'écart entre les taux d'accès selon qu'ils soient en éducation prioritaire ou non est le plus important (9 points).

Figure 8.1a- Taux d'inscription à la formation des enseignants du premier degré, selon l'affectation en éducation prioritaire (1), en 2017-2018

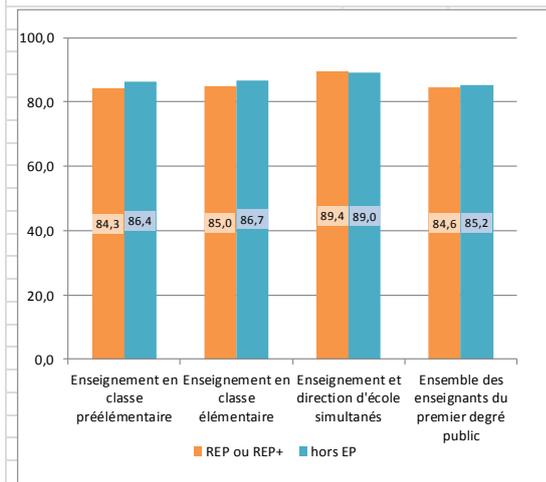
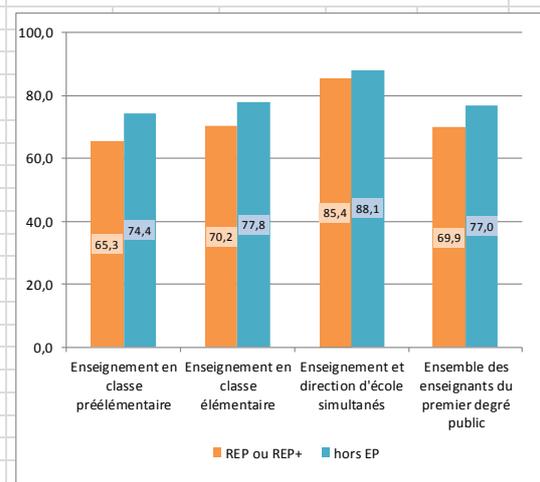


Figure 8.1b- Taux d'accès à la formation des enseignants du premier degré, selon l'affectation en éducation prioritaire (1), en 2017-2018



(1) enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire

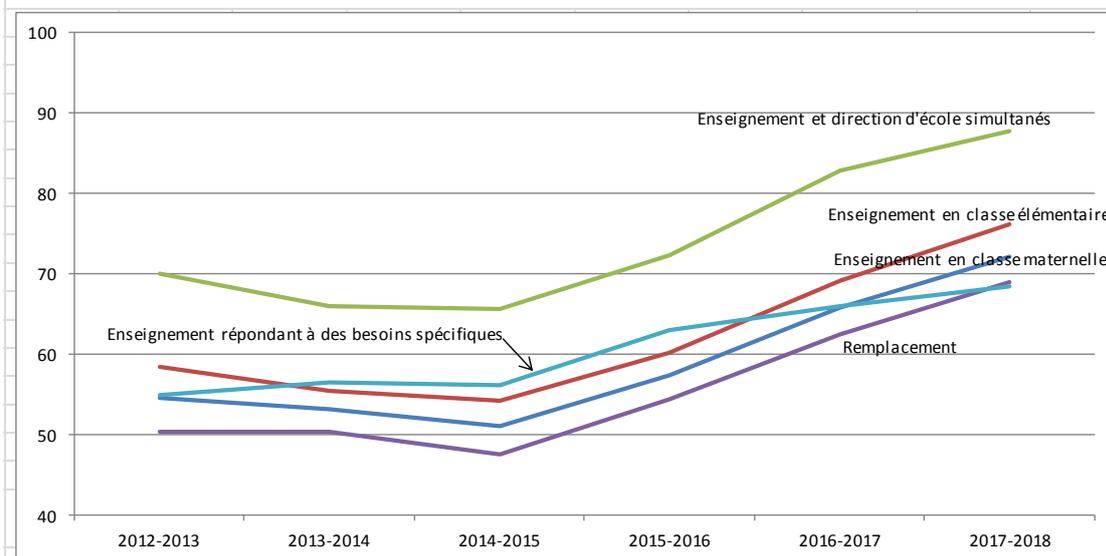
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Les graphiques suivants (**Figures 8.2a et 8.2b**) montrent l'évolution du taux d'accès à une formation depuis l'année scolaire 2012-2013. Les évolutions sont similaires quelles que soient les catégories d'enseignants du premier degré, à l'exception des enseignants sur des besoins spécifiques dont la courbe de l'accès à la formation est moins prononcée que pour les autres catégories à partir de 2015-2016. L'évolution est similaire pour les hommes et les femmes. Le taux d'accès à une formation a connu une augmentation depuis l'année scolaire 2014-2015, expliquée en partie par la mise en place des animations pédagogiques et des efforts soutenus pour assurer leur qualité l'enregistrement des formations dans le système d'information GAIA.

Figure 8.2a- Evolution des taux d'accès à une formation des enseignants dans le premier degré (1), depuis 2012, selon leur mission



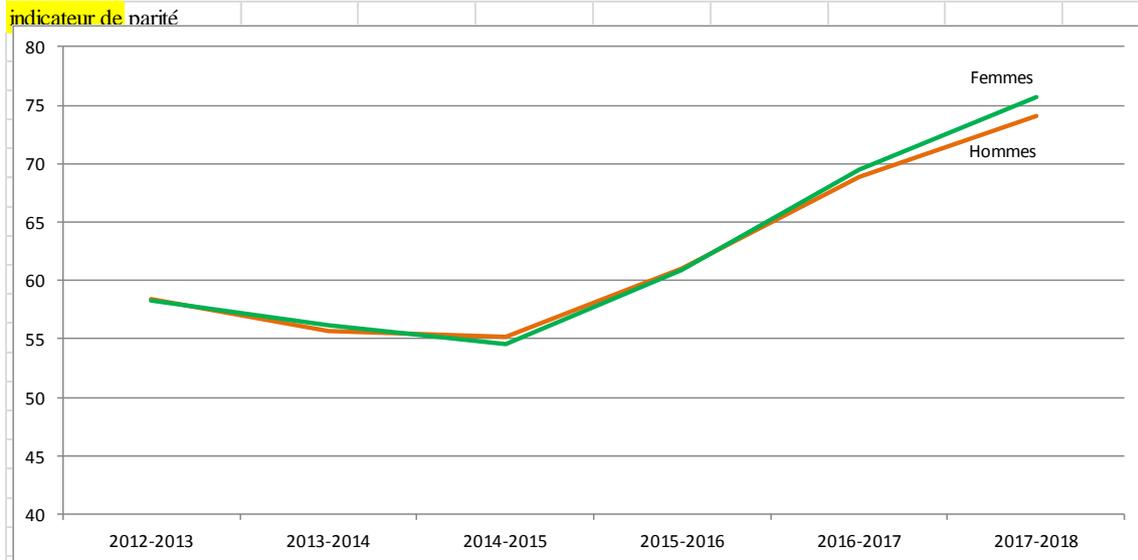
(1): depuis 2015, des efforts soutenus, tant au niveau de l'interface de saisie "animation pédagogique" que l'accompagnement des services de formation en département, ont amélioré la qualité des remontées et expliquent en partie l'augmentation visible depuis cette date.

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.2b- Evolution des taux d'accès à une formation des enseignants dans le premier degré, titulaires et non-titulaires, depuis 2012, selon le sexe



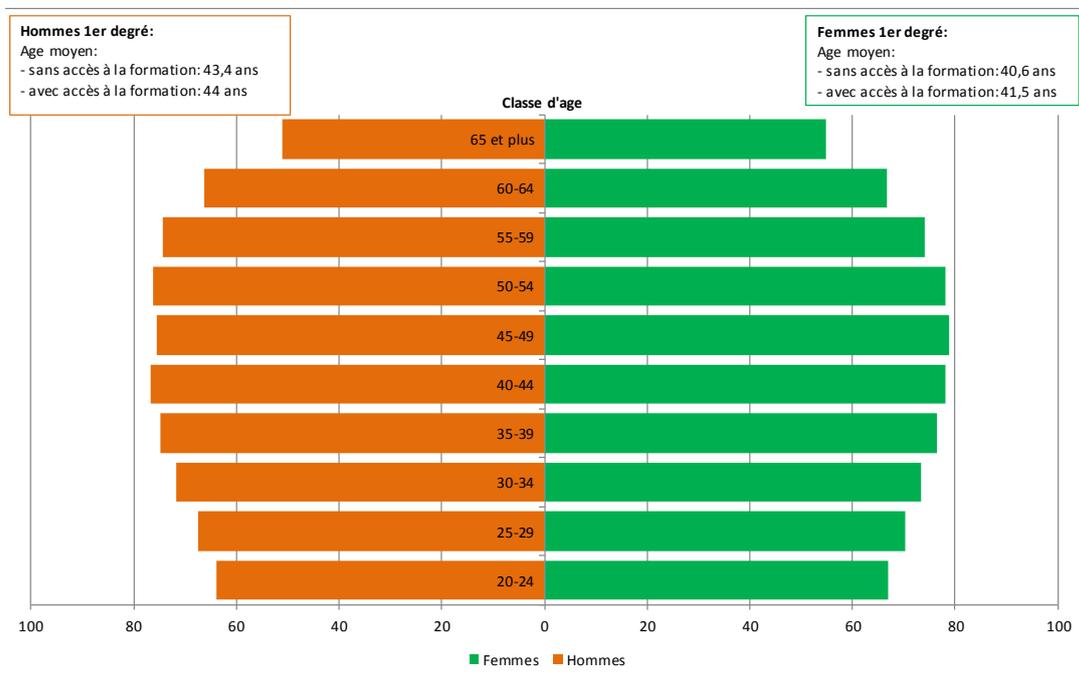
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année considérée, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Globalement, l'âge moyen (**Figure 8.3**) des enseignants du premier degré, qu'ils aient accès ou non à une formation en 2017-2018 est très proche. Ainsi, pour les hommes qui ont eu accès à une formation, l'âge moyen est de 44 ans et de 43 ans dans le cas contraire. Pour les femmes, il est respectivement de 42 ans et de 41 ans. Le taux d'accès à la formation des enseignants du premier degré varie peu avec l'âge, même si les plus jeunes se forment un peu moins : Ainsi, c'est au-delà de 40 ans et jusqu'à 60 ans que l'on retrouve les taux d'accès les plus importants (supérieurs à 75 %).

Figure 8.3- Taux d'accès des enseignants dans le premier degré, selon la classe d'âge, en 2017-2018



Note de lecture: les enseignants femmes du premier degré de 20 à 24 ans ont un taux d'accès à la formation continue de 67%

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

2. L'accès à la formation des enseignants du second degré public

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 287 200 enseignants du second degré public, soit 73 % d'entre eux, se sont inscrits à une formation (**Tableau 8.2**). Le taux d'inscription des femmes est plus élevé que celui des hommes (75 % contre 69 %).

C'est pour les remplaçants que le taux est le plus faible (61 %) et pour les enseignants documentalistes qu'il est le plus élevé (91 %). 66 % des enseignants du second degré public ont accédé à une formation en 2017-2018, soit 260 000 personnes. A la différence du premier degré, les taux d'accès des femmes (67 %) sont supérieurs à celui des hommes (63 %) Comme pour le taux d'inscription, cette part est plus faible pour les remplaçants (56 %) et plus élevée pour les documentalistes (87 %). Au sein des enseignants sur classes attirées, ce sont les professeurs en lycée professionnels qui ont le taux d'accès le plus élevé (70 %).

Tableau 8.2 - Enseignants dans le second degré, inscrits, retenus et présents en formation, selon le sexe, en 2017-2018

indicateur de parité			Personnes inscrites		Personnes retenues	Personnes présentes	
			Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Enseignement sur classes attirées	Agrégés et chaires supérieures	Hommes	14 475	61,7	14 271	12 632	53,8
		Femmes	18 689	72,0	18 368	16 244	62,6
		Total	33 164	67,1	32 639	28 876	58,4
	Certifiés et PEPS (1)	Hommes	63 436	72,2	62 532	57 573	65,5
		Femmes	105 832	75,8	103 958	94 326	67,5
		Total	169 268	74,4	166 490	151 899	66,7
	PLP (2)	Hommes	18 945	72,0	18 758	17 734	67,4
		Femmes	20 947	78,3	20 722	19 153	71,6
		Total	39 892	75,2	39 480	36 887	69,5
	Enseignant non-titulaire	Hommes	7 357	66,2	7 269	7 045	63,4
		Femmes	7 728	68,7	7 629	7 442	66,2
		Total	15 085	67,5	14 898	14 487	64,8
	Autres titulaires (3)	Hommes	2 024	61,0	2 003	1 875	56,5
		Femmes	3 441	71,4	3 392	3 154	65,5
		Total	5 465	67,2	5 395	5 029	61,8
Total	Hommes	106 237	69,8	104 833	96 859	63,7	
	Femmes	156 637	75,1	154 069	140 319	67,3	
	Total	262 874	72,9	258 902	237 178	65,8	
Remplacement	Hommes	4 908	58,9	4 830	4 583	55,0	
	Femmes	6 742	62,3	6 617	6 123	56,6	
	Total	11 650	60,8	11 447	10 706	55,9	
Documentation	Hommes	1 157	86,9	1 154	1 074	80,7	
	Femmes	7 516	91,1	7 471	7 229	87,6	
	Total	8 673	90,5	8 625	8 303	86,6	
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Hommes	1 365	67,3	1 342	1 334	65,7	
	Femmes	2 597	73,9	2 565	2 466	70,2	
	Total	3 962	71,5	3 907	3 800	68,5	
Enseignement d'élèves du second degré public	Hommes	113 667	69,4	112 159	103 850	63,4	
	Femmes	173 492	75,1	170 722	156 137	67,6	
	Total	287 159	72,7	282 881	259 987	65,8	

(1) Professeur d'éducation physique et sportive

(2) Professeur de lycée professionnel

(3) Professeur d'enseignement général de collège (PEGC), adjoints et chargés d'enseignement, etc..

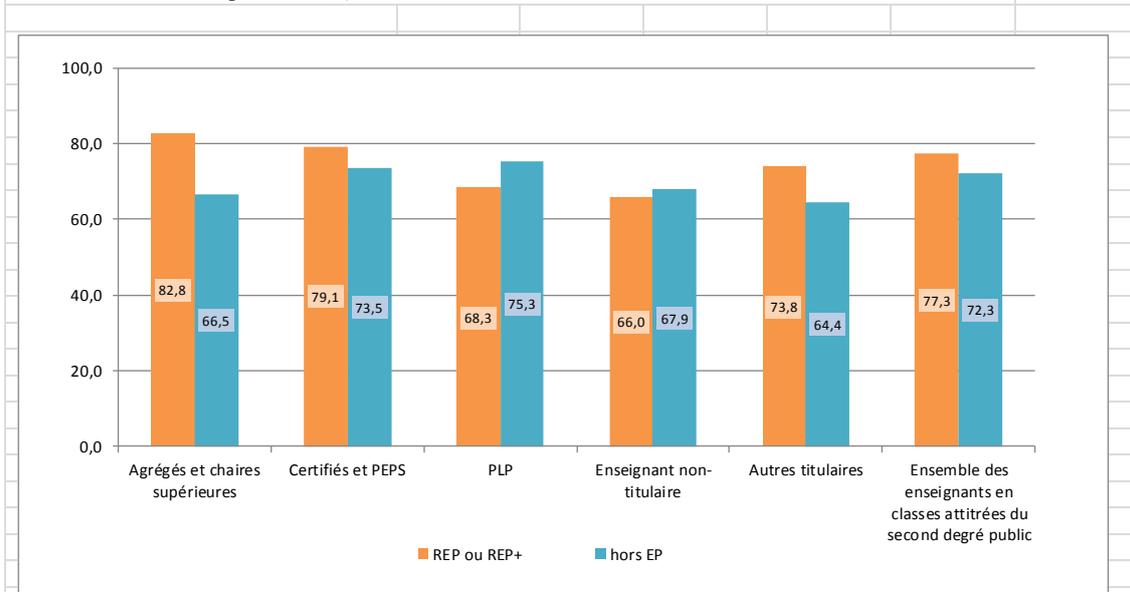
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Le taux d'inscription des enseignants du second degré ayant au moins une affectation en éducation prioritaire (**Figure 8.4a**) est supérieur à celui des autres enseignants devant élèves (77 % contre 72 %). Leur taux d'accès (**Figure 8.4b**) est également nettement plus élevé : 72 % pour les enseignants du second degré ayant au moins une affectation en éducation prioritaire contre 65 % pour les autres enseignants devant élèves. Néanmoins les différences par corps sont très sensibles : au sein des agrégés, certifiés et PEPS, les enseignants en éducation prioritaire ont un taux d'accès à la formation continue plus élevé. En revanche, au sein des professeurs de lycée professionnel et des enseignants non-titulaires, les enseignants en éducation prioritaire ont un taux d'accès inférieur.

Figure 8.4a- Taux d'inscription à la formation des enseignants en classes attitrées du second degré, selon l'affectation en éducation prioritaire (1), en 2017-2018



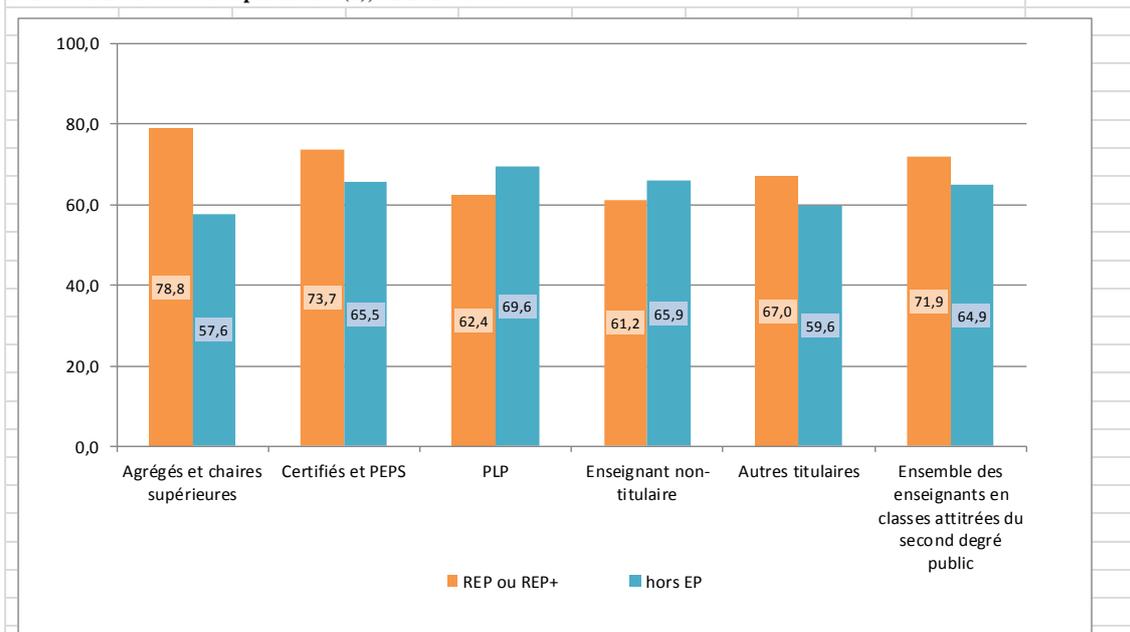
(1) enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement en classe attitrée dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.4b- Taux d'accès à la formation des enseignants en classes attitrées du second degré, selon l'affectation en éducation prioritaire (1), en 2017-2018



(1) enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire

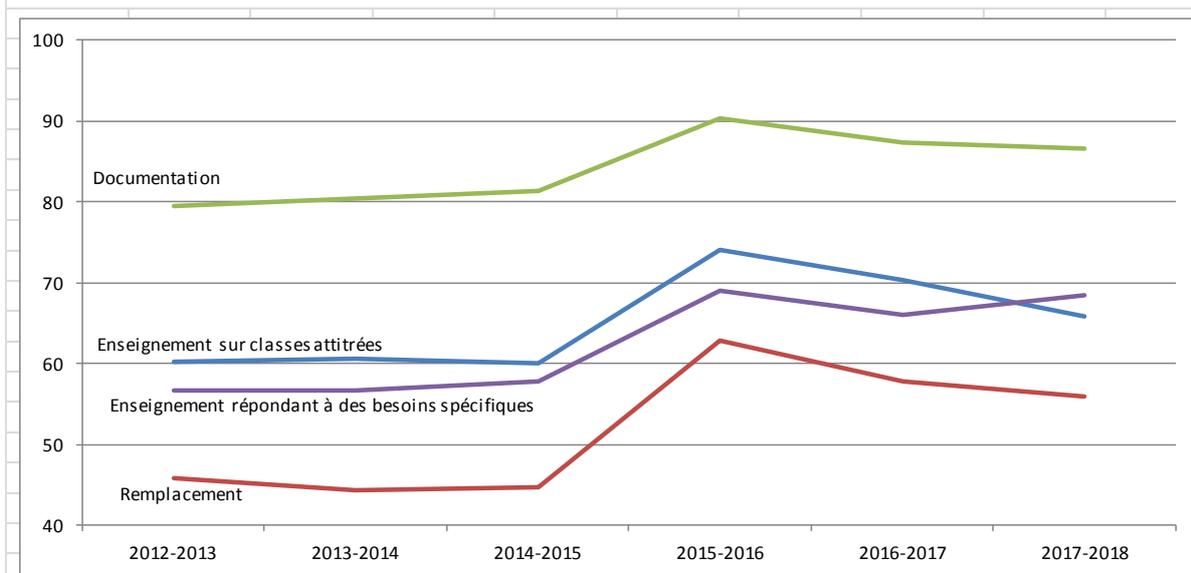
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement en classe attitrée dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

L'évolution du taux d'accès depuis l'année scolaire 2012-2013 est représentée dans les graphiques qui suivent (**Figures 8.5a et 8.5b**). Globalement, le taux d'accès connaît une augmentation depuis l'année scolaire 2012-2013. Les évolutions sont similaires quelles que soient les catégories d'enseignants du second degré jusqu'en 2015-2016. Cette même année, qui correspond à la mise en place de la réforme des collèges, connaît un pic important. Depuis, le taux d'accès baisse légèrement. Seul le taux d'accès des enseignants sur des besoins spécifiques augmente en 2017-2018. Le taux d'accès à la formation connaît une évolution identique entre les hommes et les femmes, celles-ci ayant chaque année un taux supérieur aux hommes.

Figure 8.5a- Evolution des taux d'accès des enseignants dans le second degré, depuis 2012, selon leur mission

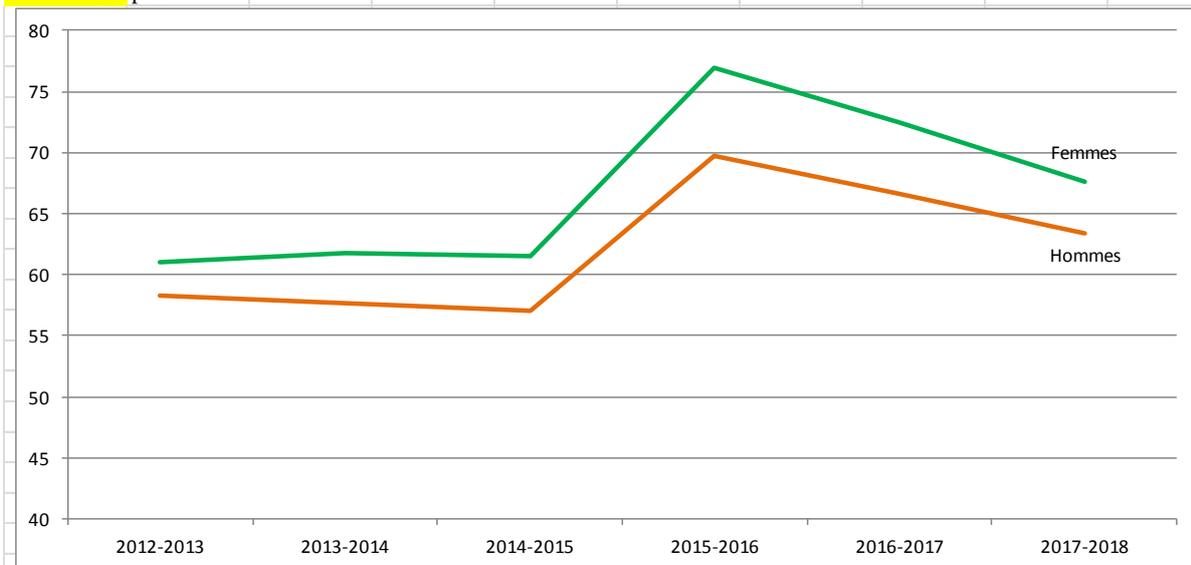


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.5b- Evolution des taux d'accès des enseignants dans le second degré, depuis 2012, selon le sexe
indicateur de parité



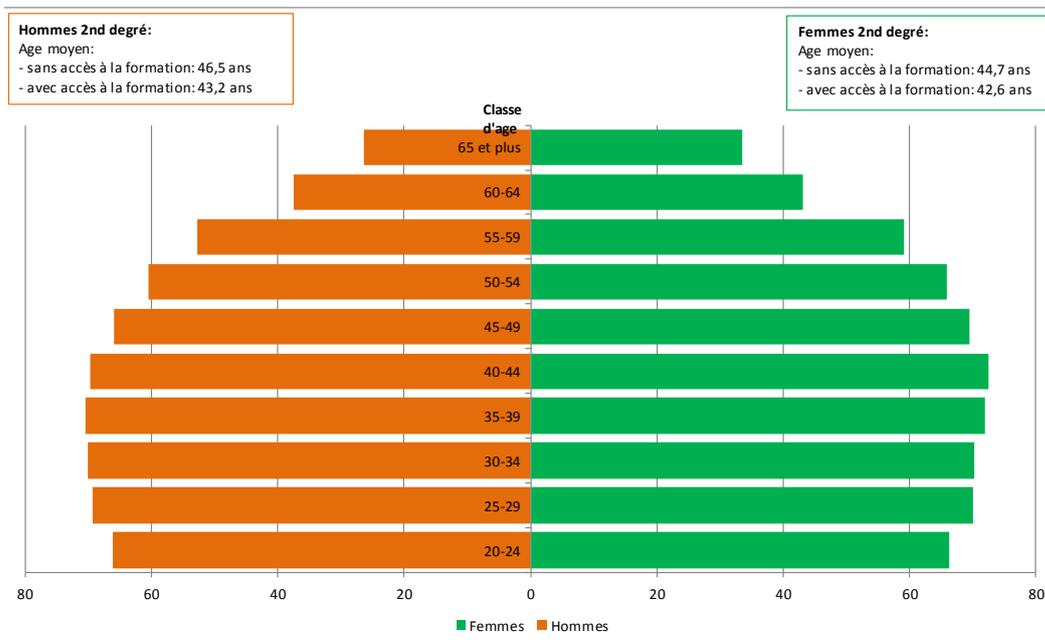
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Globalement, l'âge moyen (**Figure 8.6**) des enseignants qui ont eu accès à une formation en 2017-2018 est inférieur de 4 années pour les hommes et de 2 années pour les femmes à celui des enseignants qui n'y ont pas eu accès. Les enseignants du second degré se forment plus jeunes que les enseignants du premier degré. Les taux d'accès les plus élevés se retrouvent en-dessous de 40 ans, sans pour autant atteindre les valeurs du premier degré.

Figure 8.6- Taux d'accès des enseignants dans le second degré, selon la classe d'âge, en 2017-2018



Note de lecture: les enseignants femmes du second degré de 20 à 24 ans ont un taux d'accès à la formation continue de 66%.
 Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issus de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Encadré : les besoins de formation continue exprimés par les enseignants

Extraits de la Note d'information n°19.23 - Juin 2019, MENJ –DEPP « La formation continue, un levier face à la baisse du sentiment d'efficacité personnelle des enseignants au collège ? » (Axelle Charpentier, Anaëlle Solnon)

L'enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (Talis), réalisée tous les cinq ans sous l'égide de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), donne la parole aux enseignants et aux chefs d'établissement. Près de 50 pays dans le monde, dont 23 dans l'Union européenne (UE) ont participé à la dernière interrogation conduite en 2018. Pour la France, il s'agit de sa seconde participation après celle de 2013. Les premiers résultats restitués concernent le second degré.

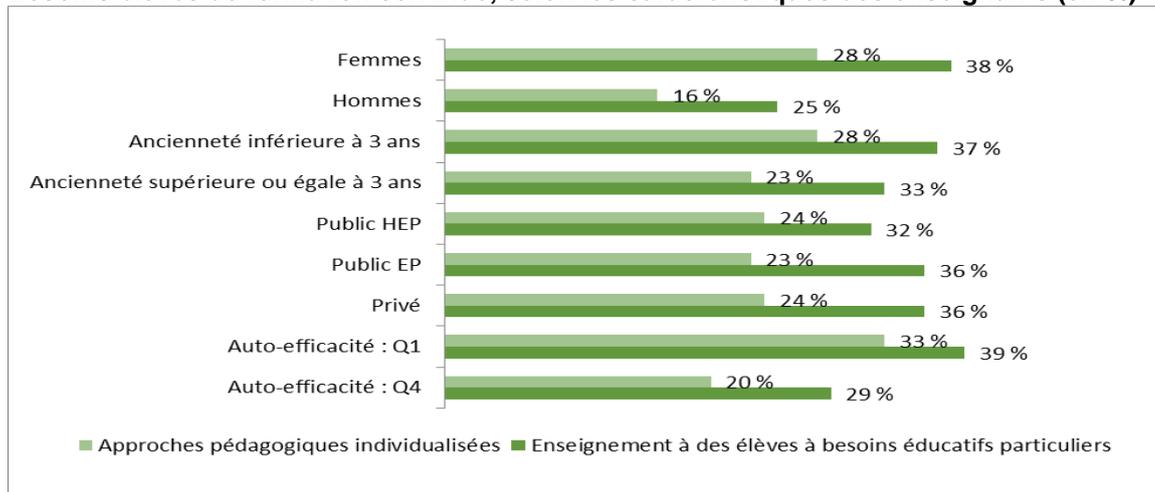
La plupart des enseignants français de collège font état dans l'enquête Talis de février-mars 2018 de leur satisfaction vis-à-vis de leur travail.

Relativement aux autres pays, ils se déclarent moins satisfaits de leur formation initiale, sur des aspects pourtant essentiels de leur métier : ainsi, pas plus d'un enseignant sur quatre s'estime bien ou très bien préparé à l'enseignement à des élèves de niveaux différents, au suivi de l'apprentissage et de la progression des élèves ou à la gestion de la classe et du comportement des élèves.

Lorsqu'ils sont interrogés sur leurs besoins en formation continue pour un ensemble de domaines, les enseignants français, comme la moyenne des répondants Talis, sont plus nombreux en 2018 qu'en 2013 à éprouver des besoins.

En 2018, leurs besoins les plus importants concernent l'enseignement aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et la mise en œuvre d'approches pédagogiques individualisées. Ceux ayant bénéficié d'une activité de formation continue sur l'un et/ou l'autre de ces contenus sont plus nombreux à considérer que leur formation a eu un impact positif sur leur manière d'enseigner.

Besoins élevés de formation continue, selon les caractéristiques des enseignants (en %)



Lecture : en France en 2018, les enseignantes sont 28 % à exprimer un besoin élevé de formation continue pour la mise en œuvre d'approches pédagogiques individualisées et 38 % s'agissant de l'enseignement à des élèves à besoins éducatifs particuliers. La catégorie « Auto-efficacité : Q1 » désigne les 25 % d'enseignants exprimant le sentiment d'efficacité personnelle le plus faible, tandis que la catégorie « Auto-efficacité : Q4 » désigne les 25 % d'enseignants exprimant le sentiment d'efficacité personnelle le plus élevé.

Champ : l'échantillon est restreint aux enseignants français interrogés dans le cadre de Talis 2018.

Source : MENJ-DEPP, OCDE, enquêtes internationales Talis.

3. L'accès à la formation des personnels ayant des missions de direction, d'inspection, d'éducation ou d'animation pédagogique, dans le secteur public

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 84 % des directeurs d'école sans enseignement et 88 % des proviseurs, principaux ou adjoints se sont inscrits à une formation, et respectivement 76 % et 79 % d'entre eux ont accédé à une formation (**Tableau 8.3**). Quasiement tous les inspecteurs du premier degré se sont inscrits et ont suivi une formation. Pour les inspecteurs du second degré, les taux d'accès sont également élevés (86 %). Le taux d'inscription des personnels d'éducation est supérieur de 11 points à leur taux d'accès (85 % contre 74 %), ce qui n'est pas le cas pour les animateurs pédagogiques (75 % contre 72 %).

Tableau 8.3 - Les personnels en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique et d'éducation, inscrits, retenus et présents en formation, selon le sexe, en 2017-2018

indicateur de parité		Personnes inscrites		Personnes retenues	Personnes présentes		
		Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Effectifs	Taux d'accès (en %)	
Animation pédagogique		Hommes	3 406	76,1	3 388	3 260	72,8
		Femmes	3 932	74,8	3 908	3 744	71,2
		Total	7 338	75,4	7 296	7 004	72,0
Direction	Direction d'école du premier degré sans enseignement	Hommes	1 136	82,3	1 111	1 027	74,4
		Femmes	1 513	86,1	1 482	1 371	78,0
		Total	2 649	84,4	2 593	2 398	76,4
	Direction d'établissement du second degré (proviseurs, principaux ou adjoints)	Hommes	6 761	87,7	6 735	6 063	78,7
		Femmes	6 851	89,0	6 814	6 152	79,9
		Total	13 612	88,4	13 549	12 215	79,3
	Total		Hommes	7 897	86,9	7 846	7 090
		Femmes	8 364	88,5	8 296	7 523	79,6
		Total	16 261	87,7	16 142	14 613	78,8
Inspection	Inspection du 1er degré	Hommes	726	99,2	725	710	97,0
		Femmes	794	99,3	794	776	97,0
		Total	1 520	99,2	1 519	1 486	97,0
	Inspection du 2nd degré	Hommes	989	86,1	988	962	83,7
		Femmes	853	90,7	852	836	88,9
		Total	1 842	88,2	1 840	1 798	86,1
	Total		Hommes	1 715	91,2	1 713	1 672
		Femmes	1 647	94,7	1 646	1 612	92,6
		Total	3 362	92,8	3 359	3 284	90,7
Education		Hommes	4 212	82,3	4 183	3 597	70,3
		Femmes	15 109	85,5	14 975	13 293	75,2
		Total	19 321	84,8	19 158	16 890	74,1

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en poste sur les missions considérées, dans le secteur public.

Source : MENJ - Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issus de BSA, novembre 2018.

©DEPP

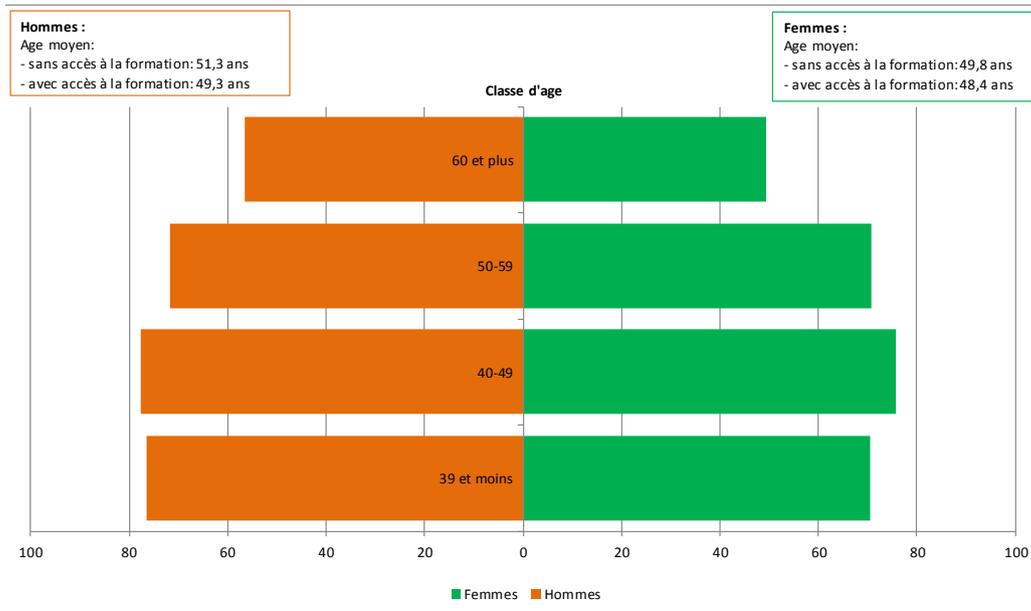
Les personnels qui ont accédé à une formation sur l'année scolaire 2017-2018 sont en moyenne plus jeunes que ceux qui n'en ont pas eu (**Figure 8.7 à Figure 8.12**). Ainsi, la moyenne d'âge des personnels d'animation pédagogique qui se sont formés est de 49 ans pour les hommes et 48 ans pour les femmes (contre respectivement 51 ans et 50 ans). Ce sont les personnes de 40 à 49 ans qui se forment le plus.

De même, chez les directeurs d'école entièrement déchargés, les personnes qui ont suivi une ou plusieurs formations ont un peu plus de 51 ans, contre 53 ans pour les autres. Chez les personnes qui dirigent un établissement du second degré et qui se sont formées durant l'année scolaire 2017-2018 cette moyenne s'établit à 51 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes (contre respectivement 53 ans et 52 ans pour ceux qui n'ont pas eu de formation). Jusqu'à 55 ans, le taux d'accès d'une classe d'âge à l'autre est très proche.

Les inspecteurs qui ont eu accès à une formation sont âgés en moyenne de 53 ans dans le premier degré, et 52 ans dans le second degré, contre environ 56 ans pour ceux qui ne se sont pas formés.

Les personnels d'éducation se forment en moyenne à 46 ans chez les hommes, et 44 ans chez les femmes. C'est avant 50 ans que l'on se forme le plus.

Figure 8.7- Taux d'accès des personnels de l'animation pédagogique, selon la classe d'âge, en 2017-2018

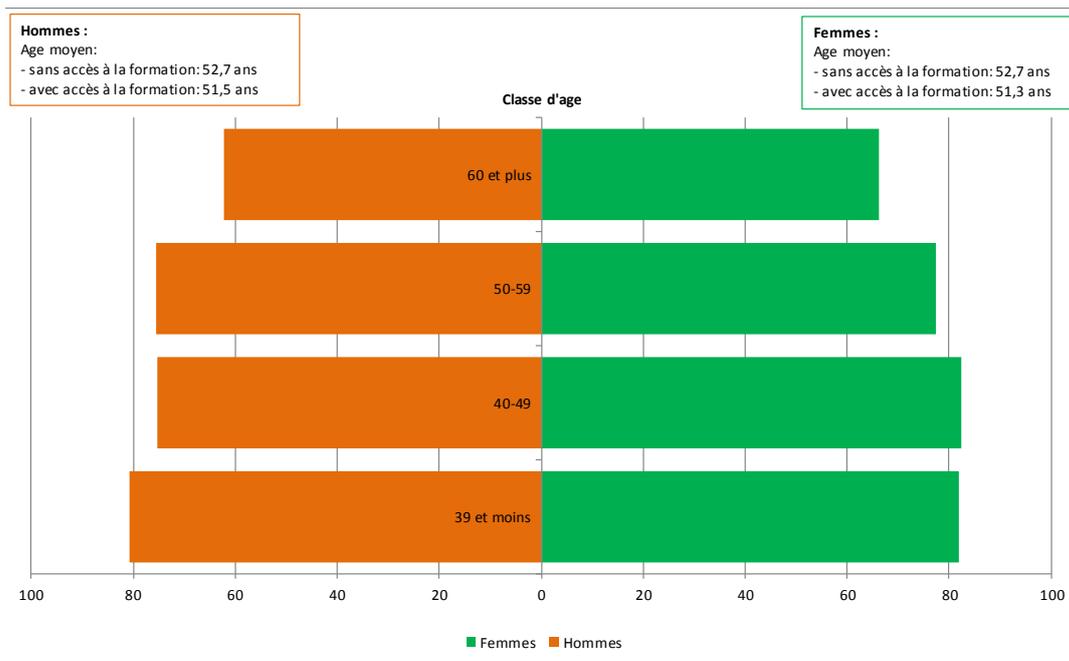


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'animation pédagogique, dans le secteur public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.8- Taux d'accès des directeurs d'écoles sans enseignement, selon la classe d'âge, en 2017-2018

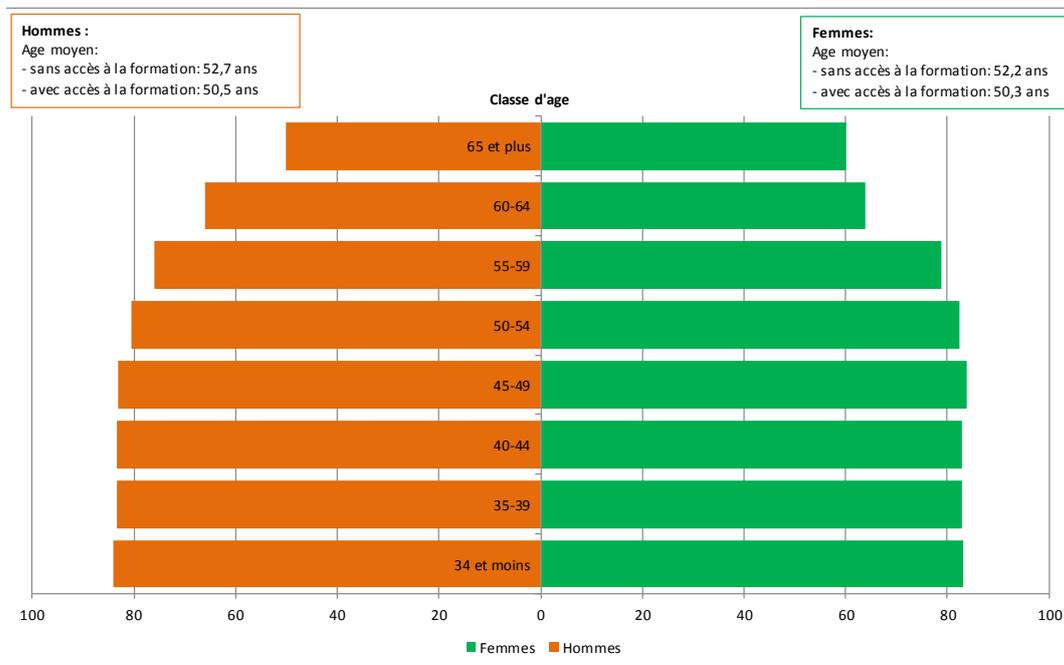


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission de direction d'écoles du premier degré (sans enseignement), dans le secteur public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.9- Taux d'accès des proviseurs, principaux ou adjoints, selon la classe d'âge, en 2017-2018

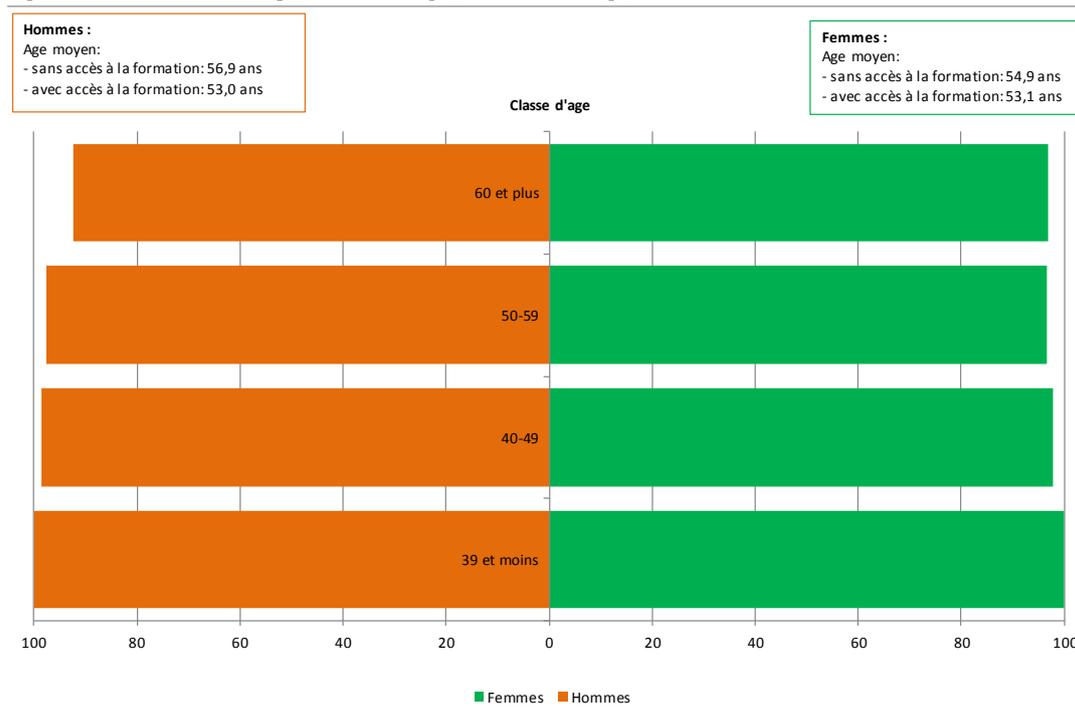


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission de direction d'établissement du second degré, dans le secteur public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.10- Taux d'accès des inspecteurs du 1er degré, selon la classe d'âge, en 2017-2018

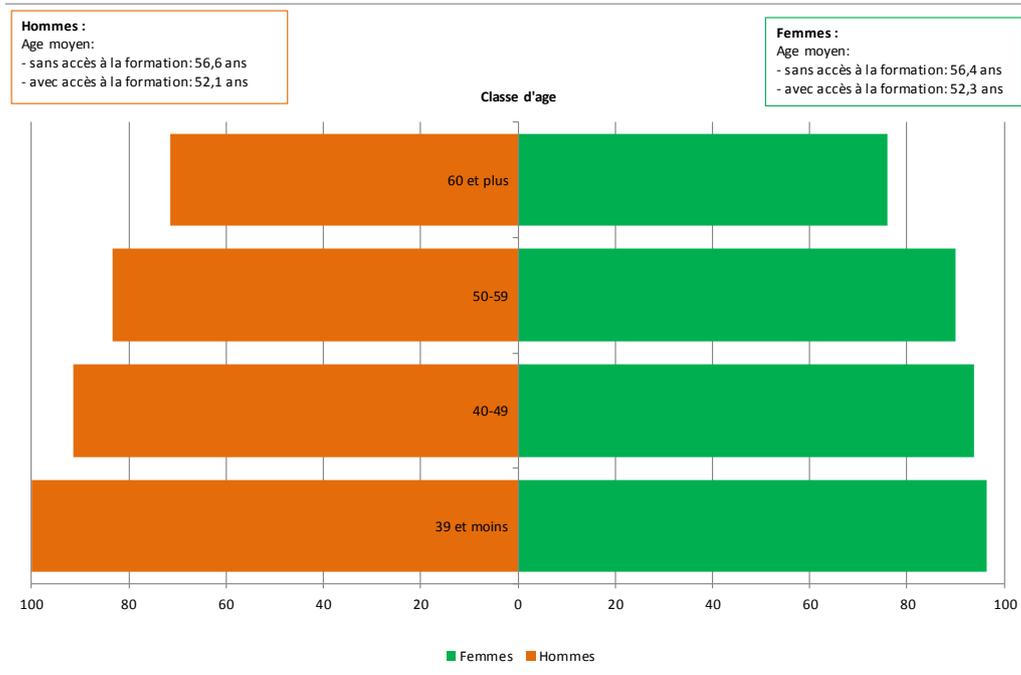


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'inspection du premier degré, dans le secteur public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.11- Taux d'accès des inspecteurs du 2nd degré, selon la classe d'âge, en 2017-2018

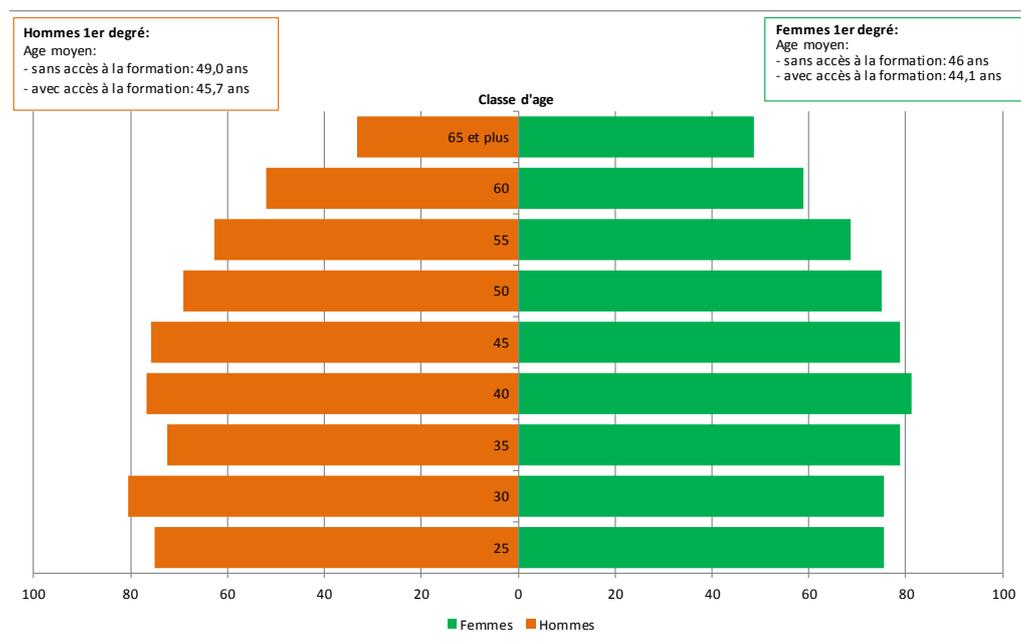


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'inspection du second degré, dans le secteur public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.12- Taux d'accès des personnels en charge de l'éducation, selon la classe d'âge, en 2017-2018



Note de lecture: les enseignants femmes du premier degré de 20 à 24 ans ont un taux d'accès à la formation continue de 67%.

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'éducation (organisation de la vie quotidienne de l'établissement, animation éducative, développement psychologique), dans le secteur public.

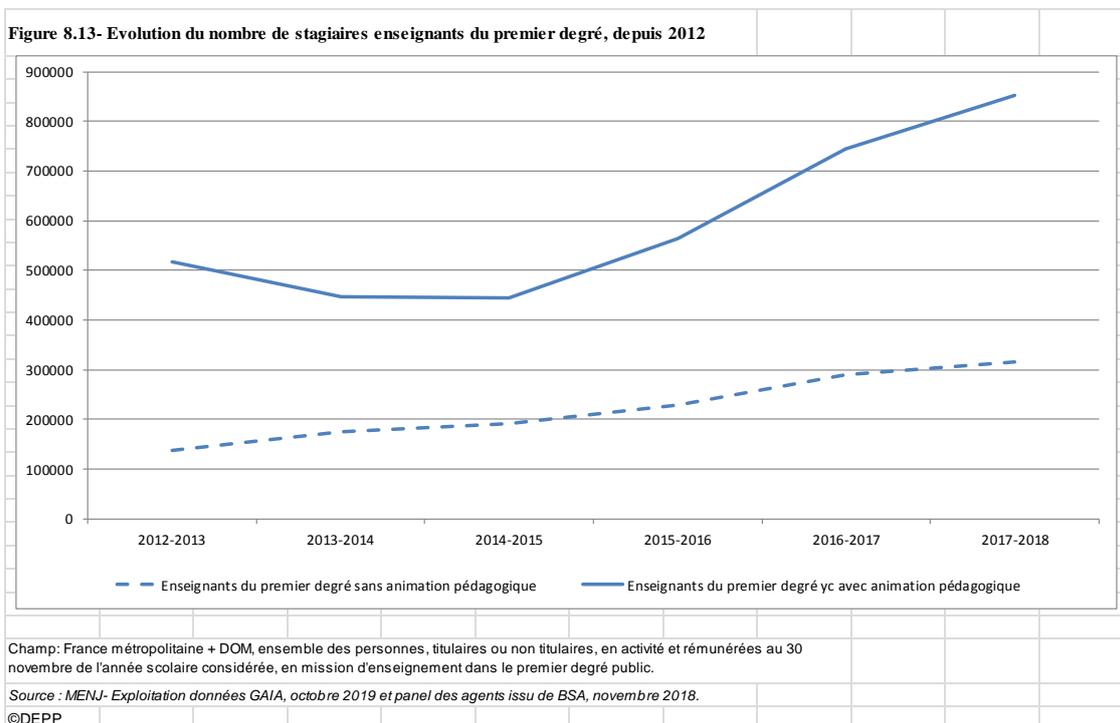
Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

B. L'évolution des volumes de formation continue

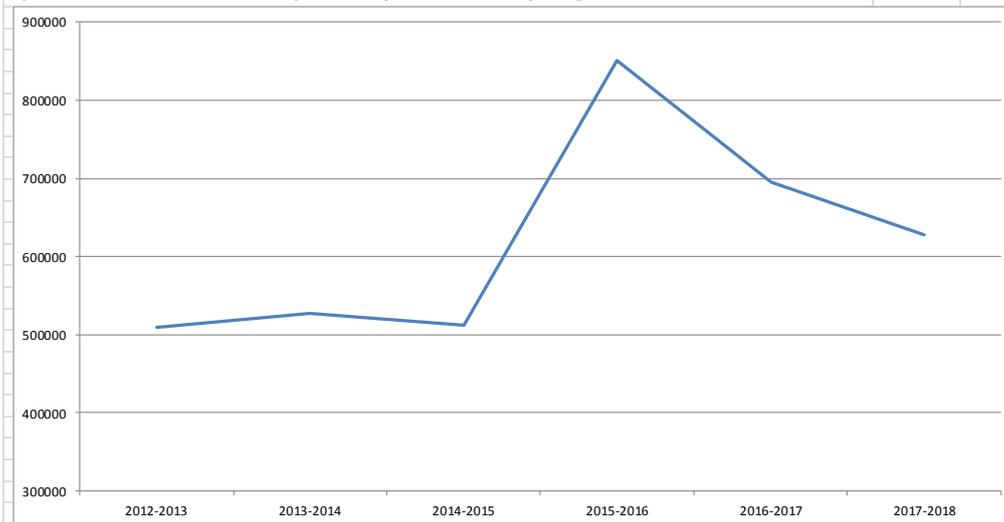
L'évolution des taux d'accès permet de suivre la part de la population qui se forme chaque année, mais ne prend pas en compte le fait que les personnes peuvent se former sur plusieurs sujets dans l'année. En revanche, le nombre de stagiaires donne un aperçu de l'activité globale de formation : une personne sera comptabilisée comme stagiaire autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation. Dans les courbes d'évolution présentées ici, il faut prendre en compte l'amélioration progressive de la qualité des informations relative aux animations pédagogiques.

Parmi les enseignants du premier degré public, l'évolution du nombre de stagiaires présente depuis 2012-2013 deux phases (**Figure 8.13**). Après une légère baisse la première année, puis une stabilisation, le nombre de stagiaires a augmenté notamment en raison de la mise en place des animations pédagogiques, devenues une obligation de service (cf. circulaire n°2013-019 du 4 février 2013). Hors animation pédagogiques, la hausse reste marquée : ainsi, en 2017-2018, le nombre de stagiaires est de 66 % plus élevé qu'en 2014-2015. Si le nombre de stagiaires formés a augmenté, c'est aussi parce que le nombre d'enseignants du premier degré a augmenté.



Pour les enseignants du second degré public, le nombre de stagiaires a connu une très faible évolution de 2012-2013 à 2014-2015 (**Figure 8.14**), puis a connu un pic en 2015-2016, en raison de la réforme du collège passant de 512 700 stagiaires en 2014-2015 à 851 000 en 2015-2016 pour redescendre à 695 000 en 2016-2017.

Figure 8.14- Evolution du nombre de stagiaires enseignants du second degré, depuis 2012, selon leur mission et le sexe



Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

C. Le temps passé en formation continue

1. Les enseignants du premier degré public

En 2017-2018, les enseignants du premier degré public qui ont été formés ont passé en moyenne 3,8 jours en formation (**Tableau 8.4**).

indicateur de parité		Temps passé par personne présente	Temps passé par rapport à la population
Enseignement en classe préélémentaire	Hommes	3,6	2,5
	Femmes	3,2	2,3
	Total	3,2	2,3
Enseignement en classe élémentaire	Hommes	3,8	2,8
	Femmes	3,5	2,7
	Total	3,5	2,7
Enseignement et direction d'école simultanés	Hommes	4,6	4,1
	Femmes	4,6	4,0
	Total	4,6	4,0
Remplacement	Hommes	3,1	2,1
	Femmes	3,1	2,2
	Total	3,1	2,2
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Hommes	5,8	3,8
	Femmes	6,9	4,8
	Total	6,7	4,6
Enseignement d'élèves du premier degré public	Hommes	4,0	3,0
	Femmes	3,8	2,8
	Total	3,8	2,9

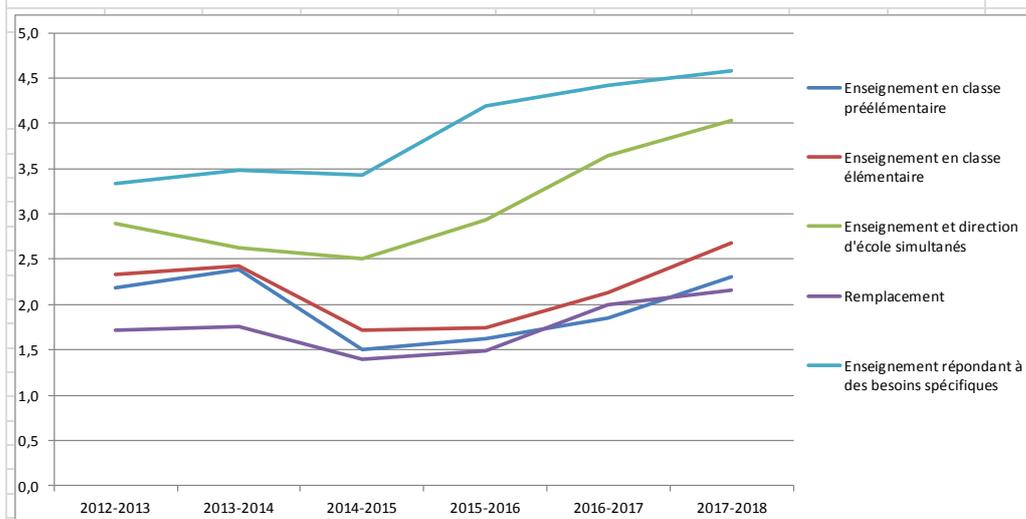
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Rapporté à l'ensemble de la population des enseignants du premier degré public, le temps passé en formation est de 2,9 jours. Ce temps passé augmente depuis 2014-2015 (**Figure 8.15a**). Ce sont les enseignants répondant à des besoins spécifiques qui sont le plus longtemps en formation (4,6 jours), suivis par les enseignants simultanément directeurs d'école (4 jours). Le temps passé en formation est quasi-similaire pour les hommes et les femmes (**Figure 8.15b**).

Figure 8.15a- Evolution du temps passé en formation par rapport à la population, des enseignants dans le premier de gré, depuis 2012, selon leur mission



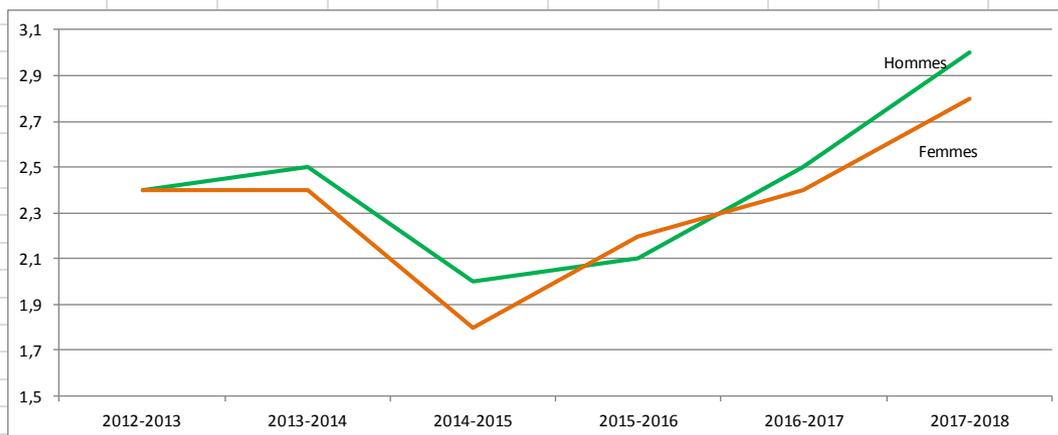
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.15b- Evolution du temps passé par rapport à la population des enseignants dans le premier degré, depuis 2012, selon le sexe

indicateur de parité



Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

2. Les enseignants du second degré public

En 2017-2018, les enseignants du second degré public ayant suivi au moins une formation ont passé en moyenne 3,5 jours en formation (**Tableau 8.5**). Ce sont les enseignants sur classes attitrées de corps du premier degré, c'est-à-dire en général des personnes exerçant en Segpa, qui y ont passé le plus de temps (6,4 jours).

Tableau 8.5 - Temps passé en formation pour les enseignants dans le second degré, selon le sexe, en 2017-2018

indicateur de parité				
			Temps passé par personne présente	Temps passé par rapport à la population
Enseignement sur classes attitrées	Agrégés et chaires supérieures	Hommes	3,0	1,6
		Femmes	3,3	2,0
		Total	3,1	1,8
	Certifiés et PEPS	Hommes	3,4	2,3
		Femmes	3,3	2,2
		Total	3,3	2,2
	PLP	Hommes	3,7	2,5
		Femmes	3,9	2,8
		Total	3,8	2,7
	PEGC, adjoints et chargés d'enseignement, MACD	Hommes	1,9	0,8
		Femmes	2,1	0,9
		Total	2,0	0,9
	Enseignant non-titulaire	Hommes	3,6	2,3
		Femmes	3,6	2,4
		Total	3,6	2,3
	Enseignants de corps 1er degré	Hommes	5,5	3,5
		Femmes	6,9	4,9
		Total	6,4	4,3
	Total	Hommes	3,5	2,2
		Femmes	3,4	2,3
		Total	3,5	2,3
Remplacement	Hommes	3,3	1,8	
	Femmes	3,3	1,9	
	Total	3,3	1,9	
Documentation	Hommes	4,3	3,5	
	Femmes	4,7	4,1	
	Total	4,6	4,0	
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Hommes	3,7	2,4	
	Femmes	4,1	2,9	
	Total	3,9	2,7	
Enseignement d'élèves du second degré public	Hommes	3,5	2,2	
	Femmes	3,5	2,4	
	Total	3,5	2,3	

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le second degré public.

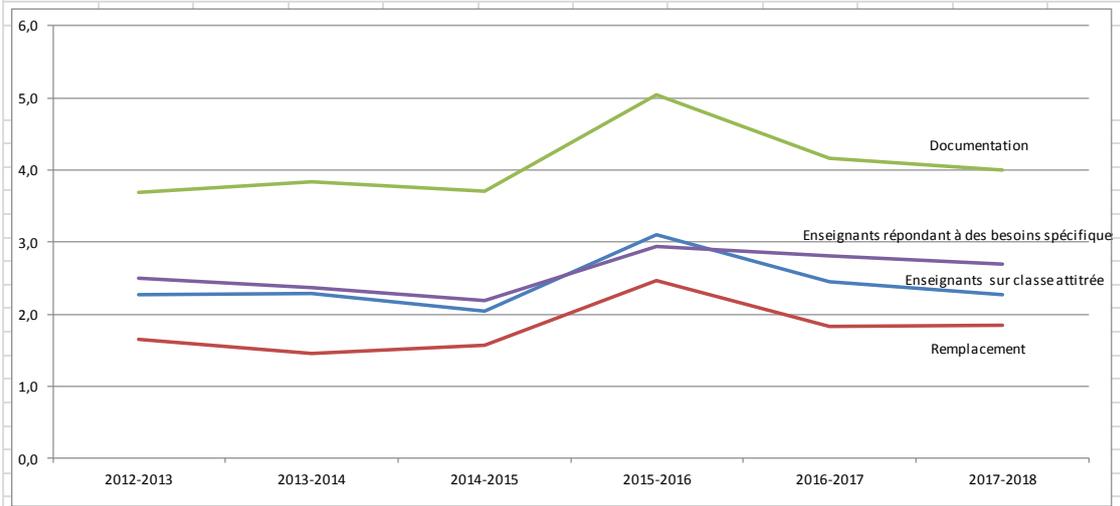
Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Rapporté à l'ensemble de la population des enseignants du second degré public, le temps de formation est de 2,3 jours.

Globalement, au cours des cinq dernières années, le temps passé en formation rapporté à la population des enseignants du second degré public a peu évolué (**Figure 8.16a**). Cependant, on peut remarquer une forte augmentation du temps passé en 2015-2016 pour les professeurs certifiés et PEPS (**Figure 8.16b**). Le temps passé en formation est quasi-similaire pour les hommes et les femmes (**Figure 8.16c**).

Figure 8.16a- Evolution du temps passé en formation par rapport à la population, des enseignants dans le second degré, depuis 2012, selon leur mission

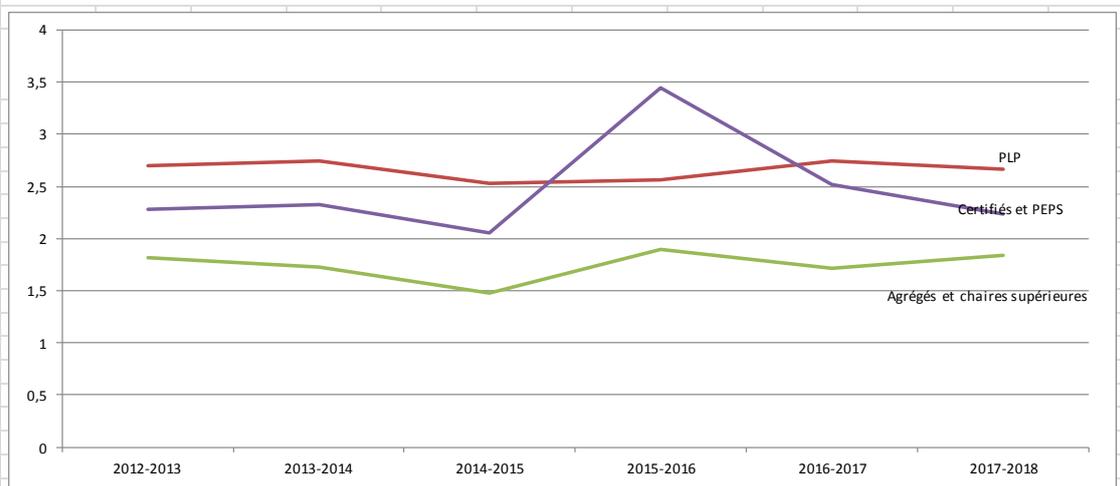


Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.16b- Evolution du temps passé en formation par rapport à la population, des enseignants en classe attitrée dans le second degré, depuis 2012, selon leur corps



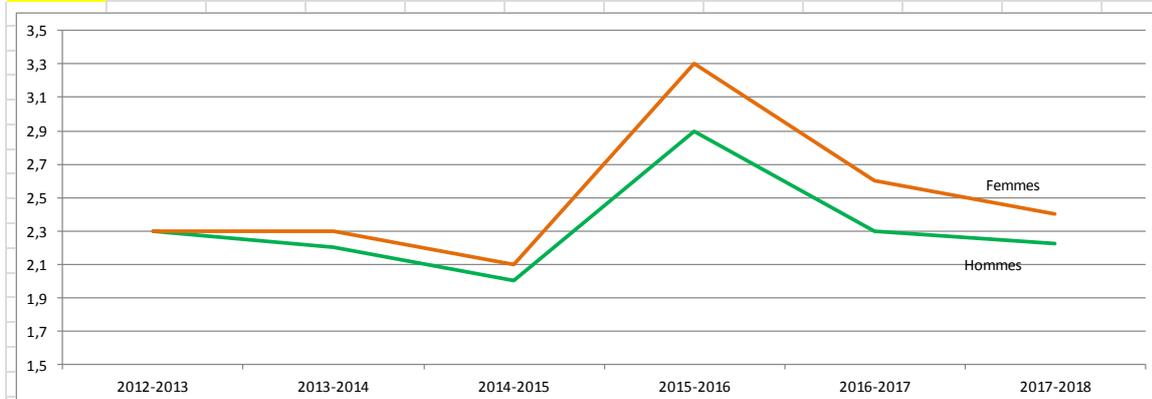
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement en classe attitrée dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Figure 8.16c- Evolution du temps passé en formation par rapport à la population, des enseignants dans le second degré, depuis 2012, selon le sexe

indicateur de parité



Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issus de BSA, novembre 2018.

©DEPP

3. Les personnels en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique ou d'éducation

Les personnels de l'animation pédagogique présents à une formation (**Tableau 8.6**) y ont passé en moyenne 8 jours. Les directeurs d'école sans enseignement ont été en moyenne présents en formation 4,4 jours. Les proviseurs, principaux ou adjoints présents à une formation y ont passé en moyenne 5,1 jours. Ce sont les inspecteurs qui y ont passé le plus de temps (9,8 jours). En revanche, les personnes chargées de l'éducation ont été présents en moyenne 3,5 jours.

indicateur de parité			Temps passé par personne présente	Temps passé par rapport à la population
Animation pédagogique	Hommes		6,9	5,1
	Femmes		8,9	6,3
	Total		8,0	5,7
Direction	Direction d'école du premier degré sans enseignement	Hommes	4,6	3,5
		Femmes	4,2	3,3
		Total	4,4	3,4
	Direction d'établissement du second degré	Hommes	4,9	3,9
		Femmes	5,2	4,2
		Total	5,1	4,0
	Total	Hommes	4,9	3,8
		Femmes	5,0	4,0
		Total	5,0	3,9
Inspection	Inspection du 1er degré public	Hommes	10,2	9,9
		Femmes	10,1	9,8
		Total	10,2	9,8
	Inspection du 2nd degré public	Hommes	9,7	8,1
		Femmes	9,5	8,5
		Total	9,6	8,3
	Total	Hommes	9,9	8,8
		Femmes	9,8	9,1
		Total	9,8	8,9
Education	Hommes	3,2	2,2	
	Femmes	3,6	2,7	
	Total	3,5	2,6	

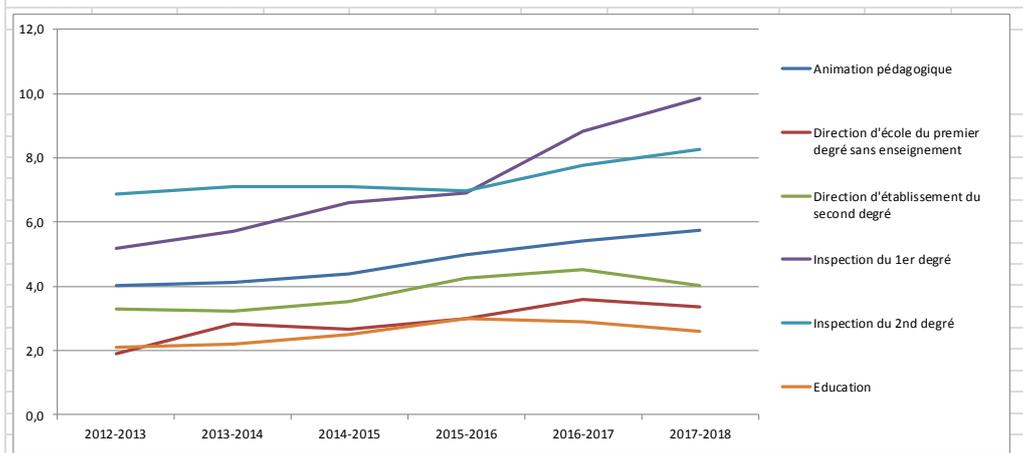
Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique et d'éducation, dans le secteur public

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018

©DEPP

Les courbes d'évolution du temps passé par rapport à la population des personnels non-enseignants du secteur public depuis 2012-2013 montrent une légère augmentation pour chacune de ces populations (**Figure 8.17**). Ce sont les personnels en mission d'inspection ou d'animation pédagogique pour lesquels le temps passé en formation par rapport à la population augmente le plus. Il y a une baisse sur la dernière année pour les directeurs d'école et les personnels de direction du second degré.

Figure 8.17- Evolution du temps passé en formation par rapport à la population des personnels en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique et d'éducation, depuis 2012, selon leur mission



Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission de direction, d'inspection, d'animation pédagogique et d'éducation.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

D. Les priorités nationales des formations suivies

Chaque année, des listes de priorités nationales sont définies afin de mieux recenser et qualifier les actions de formations. La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) établit les listes de priorités nationales pour les formations des premier et second degrés. La direction générale des ressources humaines (DGRH) établit les listes de priorités nationales pour les formations relatives aux personnels d'encadrement et ATSS.

681 000 modules relevant d'une priorité nationale ont été suivis par les enseignants du premier degré public sur 851 300 représentant ainsi 80 % des modules suivis. 74 % de l'ensemble des modules sont alloués à des priorités nationales du premier degré (**Tableau 8.7**). Ce sont surtout les enseignants en classe préélémentaire qui suivent des modules dont la priorité nationale porte sur des formations du premier degré (78 % de leurs modules suivis). Les modules dont la priorité nationale est « Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, nouveaux programmes dont éducation morale et civique (EMC), évaluation des acquis du socle » sont les plus suivis.

Tableau 8.7 - Répartition des modules selon leurs priorités nationales suivis par les stagiaires enseignants du premier degré, en 2017-2018 (en %)

		Enseignement en classe préélémentaire	Enseignement en classe élémentaire	Enseignement et direction d'école simultanés	Remplacement	Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Enseignement d'élèves du premier degré public
Priorités nationales du premier degré définies par la DGESCO, définies pour 2017-2018	Formation en alternance des nouveaux enseignants, culture professionnelle professorat-éducation, accompagnement tuteurs	4,0	4,0	5,4	6,3	4,2	4,4
	Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans : les missions de l'école préélémentaire	2,0	0,3	0,8	0,7	0,3	0,8
	Appropriation des nouveaux programmes pour le cycle maternel	27,5	3,8	9,6	9,8	2,1	10,3
	Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, nouveaux programmes dont éducation morale et civique (EMC), évaluation des acquis du socle	22,3	37,1	24,7	32,9	18,5	30,2
	Accompagnement de la mesure 100% réussite au CP-CP dédoublé en REP+ - Plus de maîtres que de classe	1,1	3,0	1,4	1,1	7,1	2,4
	Valeurs République : lutte contre la discrimination, éducation égalité filles-garçons, parcours citoyen, éducation aux médias	1,6	2,1	2,2	2,0	1,3	1,9
	Réussite éducative : rythmes scolaires, APC, handicap, accueil des élèves allophones	4,7	4,8	4,4	6,3	27,0	6,1
	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	4,1	3,7	4,2	4,1	3,8	3,9
	Mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève	6,7	7,0	4,8	5,1	2,3	6,1
	Plan numérique : évolution des pratiques, ingénierie de l'accompagnement et Foad (1)	3,5	5,3	4,8	4,6	3,2	4,6
Mise en place du conseil école-collège, mise en place du cycle 3	0,7	3,8	4,3	1,3	1,2	2,9	
Ensemble des modules sur priorités nationales 1er degré (DGESCO)	78,1	74,7	66,6	74,2	70,8	73,7	
Ensemble des modules sur priorités nationales 2nd degré (DGESCO) et encadrement/ATSS (DGRH)	2,8	4,4	3,9	3,8	9,3	4,2	
Ensemble des modules sur autres priorités nationales	1,6	2,0	2,9	2,0	1,8	2,1	
Ensemble des modules relevant d'une priorité nationale	82,5	81,1	73,5	80,0	81,9	80,0	
Ensemble des modules suivis (avec ou sans priorité nationale)	100	100	100	100	100	100	

(1): Formation Ouverte A Distance

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

415 000 modules relevant d'une priorité nationale ont été suivis par les enseignants du second degré public sur 627 300 modules suivis représentant ainsi 66 % des modules suivis. 63 % des modules sont alloués à des priorités nationales du second degré (**Tableau 8.8**). Les enseignants répondant à des besoins spécifiques sont ceux qui suivent le moins des modules relevant d'une priorité nationale du second degré (49 % de leurs modules), pour se consacrer fortement à des modules relevant du premier degré (21 % de leurs modules). Ce sont les modules liés à la priorité « Développement des usages du numérique dans les établissements et formation ouverte à distance (Foad) » qui sont les plus suivis par les enseignants du second degré.

Tableau 8.8 - Répartition des modules attribués aux priorités nationales suivis par les stagiaires enseignants du second degré, en 2017-2018

		Enseignement sur classes attirées	Remplacement	Documentation	Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Enseignement d'élèves du second degré public
Priorités nationales du second degré définies par la DGESCO, définies pour 2017-2018	Formation en alternance des nouveaux	8,2	22,1	4,9	3,5	8,5
	Continuité des apprentissages primaire-secondaire : liaison école-collège, mise en place du cycle 3	2,9	1,5	1,3	0,9	2,7
	Appropriation des nouveaux programmes dont éducation morale et civique (EMC), évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle	7,3	6,2	1,9	2,1	6,9
	Collège - organisation pédagogique - enseignements complémentaires - pratiques pédagogiques	8,2	6,2	7,1	3,0	8,0
	Valeurs République : lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité filles-garçons, parcours citoyen	2,8	2,0	14,6	2,0	3,3
	Orientation de l'élève au collège et au lycée : parcours d'avenir, bac - 3, bac + 3	6,5	2,6	1,6	3,3	6,1
	Réussite éducative : élèves en situation de handicap, accueil des élèves allophones	3,9	2,9	2,1	18,0	4,0
	Prévention de la violence : climat scolaire, gestion de classe	2,5	3,4	1,7	2,5	2,5
	Parcours d'éducation artistique et culturelle de	4,8	2,6	10,1	3,0	5,0
	Développement des usages du numérique dans les établissements et formation ouverte à distance (Foad)	13,8	8,2	19,6	8,0	13,8
	Prévention et lutte contre le décrochage	2,0	1,1	1,1	2,2	2,0
Ensemble des modules sur priorités nationales 2nd degré définies par la DGESCO		62,9	58,8	66,0	48,6	62,7
Ensemble des modules sur priorités nationales encadrement/ATSS (2) définies par la DGRH		0,4	0,7	0,5	0,8	0,4
Ensemble des modules sur priorités nationales 1er degré (DGESCO)		2,4	3,7	1,6	21,2	2,7
Ensemble des modules sur autres priorités nationales		0,3	0,3	0,1	0,4	0,3
Ensemble des modules relevant d'une priorité nationale		66,1	63,5	68,2	71,0	66,1
Ensemble des modules suivis (avec ou sans priorité nationale)		100	100	100	100	100

(1): Formation Ouverte A Distance

(2): ATSS: personnels administratifs, techniciens, santé et social

Champ: France métropolitaine + DOM, ensemble des personnes, titulaires ou non titulaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2017, en mission d'enseignement dans le second degré public.

Source : MENJ- Exploitation données GAIA, octobre 2019 et panel des agents issu de BSA, novembre 2018.

©DEPP

Pour en savoir plus

MENJ-DEPP, 2019, « La formation continue, un levier face à la baisse du sentiment d'efficacité personnelle des enseignants au collège ? », *Note d'Information*, n° 19.23.